

GdC

Guide du Comité

Règlement Interclubs Fédé du Soir

Mise à Jour: 20-07-2022

Entrée en vigueur: 01-09-2021

Validité: permanente

Sommaire

Article 1 : Généralités

Article 2: Inscriptions

Article 3 : Composition des équipes

Article 4: Qualification des joueurs

Article 5 : Hiérarchie des joueurs

Article 5 : Nombre de matchs par rencontres

Article 6 : Remplacement d'un joueur pendant une rencontre

Article 7: Forfait d'un joueur

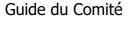
Article 8 : Barème des points par match

Article 9 : Barème des points par rencontre

Article 10: Volants

Article 11: Transmission des résultats

Article 12: Annexes et formulaires







Article 1 : Généralités

Le championnat interclubs "fédé du soir" compte trois divisions définies comme suit :

• Division 4 (D4): Mixte - Joueurs classés D7 à NC

Division 5 (D5): Hommes & Dames - Joueurs classés D7 à NC
 Division 6 (D6): Hommes & Dames - Joueurs classés P10 à NC

Le classement à prendre en compte est celui du début de saison, donc le 1^{er} Septembre de la saison en cours.

Les équipes se rencontrent en matchs aller-retour selon un calendrier établi par le Comité Départemental.

Les rencontres sont jouées en soirée et/ou sur les créneaux d'entraînement des clubs. Le club qui reçoit propose plusieurs dates au club visiteur et les capitaines s'accordent sur la date retenue.

Pour éviter de trop longs déplacements, les poules sont constituées par regroupement géographique. Si une équipe se retrouve seule dans sa zone, elle pourra refuser une affectation dans une poule plus lointaine.

Ce championnat est ouvert aux joueurs des catégories vétérans, séniors, juniors et cadets. Les résultats seront pris en compte pour le classement des joueurs et intégrés dans Poona. Les rencontres de fédé du Soir seront déclarées comme rencontres de proximité, donc sous l'appellation Promobad. Cette disposition évitera que le classement des joueurs n'évolue trop vite

grâce aux seules rencontres de Fédé du Soir.

Article 2: Inscriptions

Les équipes doivent envoyer la fiche d'inscription (annexe 1) accompagnée des droits d'inscriptions avant la date limite d'inscription.

Les droits d'inscriptions sont de 20 € par équipe pour une saison.

Un club peut inscrire plusieurs équipes dans une même division. Ces équipes seront cependant placées dans des poules différentes si cela est possible.

Chaque équipe doit fournir les noms, prénoms, adresse mail et téléphone d'un capitaine et d'un capitaine-adjoint.

Article 3 : Composition des équipes

Une équipe doit être composée au minimum de 2 hommes & 2 femmes en **D4** et de 3 joueurs ou joueuses en **D5 & D6**.

Guide du Comité

06.06.R03 Règlement Fédé du Soir





En D4:

Les joueurs devront être classés au maximum D7 au 1er Septembre dans tous les tableaux.

En D5:

Les joueurs devront être classés au maximum D7 au 1^{er} Septembre dans les tableaux de simple et double à la date limite d'inscription des équipes.

En D6:

Les joueurs devront être classés au maximum P10 au 1^{er} Septembre dans les tableaux de simple et double à la date limite d'inscription des équipes.

Article 4 : Qualification des joueurs

Les joueurs doivent être licenciés le jour de la rencontre, c'est à dire que leurs licences doivent être validées sur Poona à cette date.

Article 5 : Hiérarchie des joueurs

Lors des rencontres, les simples et doubles mixte doivent être joués dans l'ordre du classement à la date de la rencontre. Deux joueurs ayant le même classement peuvent être déclarés dans n'importe quel ordre, à la discrétion du capitaine.

Article 5 : Nombre de matchs par rencontres

En **D4 mixte**, chaque rencontre se dispute en 6 matchs :

- 1 Simple Homme
- 1 Simple Dame
- 1 Double Hommes
- 1 Double Dames
- 2 Doubles Mixte

En **D5 & D6 hommes et dames**, chaque rencontre se dispute en 6 matchs :

- 3 Simples
- 3 Doubles

En **D4**, chaque joueur peut jouer 3 matchs, un de chaque tableau (jouer deux doubles mixte sur une rencontre n'est pas autorisé).

En **D5 & D6 hommes et dames**, un joueur peut jouer 3 matchs, un simple et deux doubles (avec deux partenaires différents, même en cas de remplacement de joueur blessé).

Article 6: Remplacement d'un joueur pendant une rencontre

Si un joueur se blesse au cours d'un match, son remplacement pour un autre match est autorisé. Le remplacement d'un joueur pendant un match n'est pas autorisé.

Article 7: Forfait d'un joueur

Guide du Comité

06.06.R03 Règlement Fédé du Soir





Est considéré comme match perdu par forfait:

- Un match non joué;
- Un match joué par un joueur non autorisé à jouer (non licencié, suspendu à la date de rencontre, trop classé).

Un match forfait est remporté par l'équipe adverse sur le score maximum correspondant au type de match (21/0 21/0).

Un forfait en simple est obligatoirement sur le simple le moins élevé.

Un forfait en double mixte est obligatoirement sur le double le moins élevé.

Article 8 : Barème des points par match

Match gagné: 1 point
Match perdu: 0 point
Match perdu par forfait: -1 point

Article 9 : Barème des points par rencontre

Rencontre gagnée: 2 points
Match nul: 1 point
Rencontre perdue: 0 point
Rencontre perdue par forfait: -1 point

Article 10: Volants

Pour les matchs où l'un des joueurs au moins est classé D, les volants plumes sont fournis au partage entre les deux équipes.

Pour les matchs entre joueurs classés P, il est possible de jouer en volants plastiques, dans ce cas les volants plastiques sont fournis par l'équipe qui reçoit.

Article 11: Transmission des résultats

Le club accueillant une rencontre doit nommer un responsable de la rencontre dont le rôle est de :

- Donner une feuille de composition d'équipe à chaque capitaine.
- Récupérer les 2 feuilles de composition d'équipe et remplir la feuille de rencontre.
- Lancer les matchs.
- Indiquer les résultats sur la feuille de rencontre.
- Faire signer les feuilles de rencontre une fois terminée.
- Rentrer les résultats sur Badnet dans les 48 heures.
- Communiquer Envoyer par mail dans les 48 heures les résultats des rencontres au comité.

Afin de faciliter le travail du responsable de la journée, les capitaines d'équipes arriveront avec une feuille de présence qui précisera les noms, prénoms des joueurs mais également leurs classements et numéros de licence.

Guide du Comité

06.06.R03 Règlement Fédé du Soir





Article 12: Annexes et formulaires

- Formulaire 1: Formulaire d'inscription
- Formulaire 2: Déclaration de présence
- Formulaire 3: Déclaration de composition d'équipe
- Formulaire 4: Feuille de rencontre
- Formulaire 5: Réclamation présentée par une équipe en Fédé du Soir

